

Quand l'industrie apicole s'affole !

Courrier à destination de l'UNAF.

2 décembre 2019

Par Karine Devot, fondatrice et animatrice de l'association Apicool, engagée pour la préservation des abeilles depuis 10 ans, apicultrice en version familiale, rebelle.

Comment ne pas réagir à votre édito de novembre 2019 dans Abeilles et fleurs No820 et le communiqué de presse associé (page 4)? J'ai bien autre chose à faire mais ne rien répondre là serait accepter l'indécent d'autant plus que je reçois le type de courriel ci-dessous.

Le monde naturaliste serait-il peuplé d'idiots illuminés « *en mal de reconnaissance* »? Un peu comme des savants fous qui parleraient d'un supposé réchauffement climatique ?

Aucun de ceux qui défendent la préservation des abeilles sauvages ne cible l'abeille mellifère comme cause de leur disparition. Mais lorsque des personnes spécialisées dans leur domaine **nous alertent sur des risques potentiels**, doit-on continuer à fermer les yeux et faire comme avant ? Les raccourcis sont des arguments faciles. Pourtant je lis bien « *Le passé doit servir de leçon* ». Vous ne manquez pas d'humour.

La disparition des abeilles comme des insectes plus globalement est liée à la disparition de leurs habitats naturels, de la raréfaction de leurs ressources alimentaires et de l'usage des produits chimiques (qui va, doit-on le rappeler, jusqu'à l'utilisation de lanières acaricides dans les ruches elles-mêmes), entre autres. Nous sommes donc d'accord sur ce point. Ce ne sont pas des « mesurette » qui vont permettre un rétablissement espéré de la situation mais bien une refonte du modèle agricole sans laquelle les interactions entre

les insectes et les plantes resteront au plus mal. Cette refonte, ironie du sort, dépend du ministère dont dépend la production apicole.

On saluera à ce titre ces deux initiatives : le [Manifeste paysan](#) et l'Initiative Citoyenne Européenne [Sauvons les abeilles et les agriculteurs](#).

Dans ce contexte et compte tenu des nouveaux éléments scientifiques à disposition*, **le principe de précaution demandé** ne serait-il pas de rigueur quant aux installations en grand nombre de ruches d'abeilles domestiques dont l'impact même incertain ou incompris ne peut plus être nié, venant ajouter encore de la fragilité aux écosystèmes déjà fragilisés ? Vous même précisez dans votre édito que les autres pollinisateurs sont bien moins résistants. Faut-il donc en rajouter ?

Tout allait bien et tout ce petit monde cohabitait certainement en effet et je vous cite « *avant l'arrivée de l'agriculture intensive et son addiction aux pesticides* ». Force est de constater que nous ne sommes pas encore sortis de ce modèle intensif.

S'il ne se pose aucun problème quant au nombre de ruches déjà existantes en relation avec un lieu végétal donné, pourquoi sont-elles **nourries systématiquement avec du sucre ou autre sirop industriel** remplaçant le nectar des fleurs? et ce, même chez les petits amateurs ? Entre le sirop de « biberonnage » et le « nourrissage en complément », on est en droit de se poser des questions ?

Apicool "abeilles "domestiques""



De **quiet**
À **contact@apicool.org**
Répondre à **quiet.l@wanadoo.fr**
Date **Ven 16:11**

De : quiet <quiet.l@wanadoo.fr>
Sujet : abeilles "domestiques"

Corps du message :

Bravo pour votre engagement contre les abeilles !

En effet, selon vous les abeilles en rucher sont à l'origine de l'extinction des abeilles sauvages, bourdons, etc. L'agro-chimie est-elle votre partenaire ?

--

Comment prétendre qu'un territoire n'a donné lieu à aucune perte de biodiversité en espèces d'abeilles suite à l'installation de ruches sans inventaire et étude préalable ? Qu'est-ce qu'il y avait avant ? Qu'est-ce qu'il y a maintenant ? Avez vous des données ? Je serais curieuse de les connaître.

Ce point m'amène également à préciser qu'il y a **déjà** des abeilles mellifères sur les espaces naturels pour deux raisons ; D'une part, il existe encore des abeilles dont les colonies survivent dans des arbres creux (leur habitat naturel). Ces abeilles mellifères évoluant librement sans intervention humaine ne sont-elles pas à privilégier compte tenu de leur rareté et leur résistance probable à divers agents infectieux et varroa ? D'autre part, les apiculteurs n'ont pas attendu pour mettre des ruches soit directement sur certains de ces espaces soit à proximité afin de bénéficier de l'aubaine florale. Est-il donc nécessaire d'en rajouter ? Pour faire plaisir à qui ?

Compte tenu du stade critique dans lequel se trouve la biodiversité, **personne n'est exemptée d'une réflexion sur ses pratiques** et nous nous passerons bien aisément de tous ces palabres qui ont quels buts si ce n'est de décrédibiliser des acteurs de terrain qui osent demander **d'être juste plus raisonnable** dans un système dégradé qui ne vas pas s'améliorer dans l'immédiat.

Comme finalement j'ai plus de questions que de certitudes et que le travail de terrain avec de nombreux acteurs de tous horizons soit à mes yeux la seule réponse et ce depuis 10 ans, je tiens à vous préciser qu'en Lorraine vient de se créer un **Collectif Abeilles Lorraine** destiné à préserver l'ensemble des abeilles (ensemble veut dire **Toutes**), y compris l'abeille mellifère et n'excluant en aucun cas l'apiculture lorsqu'elle relève d'une véritable passion du vivant et du territoire et non pas d'une pratique industrielle.

Une union pour toutes les abeilles de Lorraine, des valeurs et un horizon commun... voilà qui nous va bien.

***Pour ce qui concerne les études.**

Ces études, euh pardon « *ces manigances* » n'ont pas été financées par l'agro-chimie. Elles sont le résultat de spécialistes, « *de naïfs* » comme vous dites, dans leur domaine et de gestionnaires d'espaces naturels dont la mission est la préservation de la biodiversité.

Et que dire alors de cette étude menée en Italie qui présente l'apport de ruches comme bénéfique ? Juste pour le plaisir, je relis « *combien de scientifiques, disons le un peu naïf, ont servi les fabricants de cigarettes* ».

Dénigrer les études qui obligent à nous questionner et encenser celles qui confortent nos certitudes, ne me semble certes pas le meilleur moyen pour progresser de manière collective en faveur de la préservation du vivant.

Observatoire des abeilles (<https://oabeilles.net/bibliographie/interactions-abeilles-sauvages-et-abeille-domestique>)

Étude des interactions écologiques entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages dans un espace naturel protégé : le massif de la Côte Bleue, site du Conservatoire du Littoral.

https://www.tela-botanica.org/wp-content/uploads/2018/10/AbeillesBleues_4pages_180122.pdf

En conséquence, l'association Apicool encourage :

- 1) l'interdiction d'ajout de ruches d'abeilles domestiques sur les milieux naturels et tout autre espace naturel sensible dont la mission est la préservation du patrimoine naturel commun et non pas la satisfaction de quelques intérêts privés
- 2) la création d'une législation permettant aux territoires de réguler le nombre de ruches installées sur leur territoire afin de préserver et favoriser en priorité une apiculture familiale et locale ou à petite taille
- 3) avant toute nouvelle installation de ruches, la réalisation d'un inventaire des ruches et des espèces d'abeilles présentes sur le territoire. Mieux connaître les espèces présentes permet de mieux cerner les risques potentiels et de définir les modalités d'une apiculture intégrée à son territoire.
- 4) avant toute installation de ruches, une véritable action de re-végétalisation sérieuse du territoire (arbres, haies champêtres, prairies, ..) ; A quoi bon installer de nouvelles ruches si elles ne trouvent pas de fleurs en qualité et en quantité suffisante à butiner. Pour rappel : 1 gramme de miel = minimum 300 fleurs.

Apicool

www.apicool.org

contact@apicool.org



Abeilles et pollinisateurs sauvages

ne pas confondre abeilles et pratiques apicoles



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

Pour certains, l'abeille domestique, l'abeille de l'apiculteur ferait ombrage aux autres pollinisateurs sauvages. Ici et là, des voix s'élèvent pour contester la présence de ruches sur certains territoires. Le sujet est relativement récent et semble pour autant faire des émules. Quoi de plus naturel, pour certaines personnes peut-être en mal de reconnaissance, que de pointer du doigt l'abeille comme étant responsable du déclin des pollinisateurs sauvages. Le sujet n'est pas à balayer d'un revers de la main, pour autant il faut raison garder. L'abeille domestique est en

+ fragiles donc

autres margines?

non car elle vit

sous pression humaine

danger, le fait n'est pas nouveau, la littérature scientifique depuis plusieurs années a prouvé que les principaux coupables des mortalités sont bien les pesticides. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les pollinisateurs sauvages eux aussi, comme les oiseaux... sont victimes de toute cette chimie mortifère. Alors de grâce, ne nous trompons pas de coupable ! Mettre l'abeille domestique au banc des accusés c'est faire un cadeau à l'agrochimie, laquelle est peut-être bien derrière toutes ces manigances. Le passé doit servir de leçon : combien de scientifiques, disons-le un peu naïfs, ont servi les fabricants de cigarettes ? Ils se voyaient allouer un joli pécule pour mener des études, qui au bout ne faisaient que diviser, semer le doute et surtout affaiblir le camp de ceux qui voulaient que la fumée de cigarettes soit reconnue comme étant nocive pour la santé. Revenons à nos chères abeilles, il y a quelques décennies, avant l'arrivée de l'agriculture intensive et son addiction aux pesticides, il y avait des ruches partout et tout se passait bien, tout ce petit monde des insectes cohabitait, la diversité et les effets étaient bien plus importants. Il existe encore un lieu où la vie est protégée, où les abeilles se portent bien, entre 1 à 3 % de perte par an. Dans ce lieu magique, les insectes pollinisateurs sauvages sont très nombreux, on peut même trouver certains spécimens qui ont disparu sur le reste du territoire national, et pourtant ce lieu contient une très grande densité de ruches au kilomètre carré. Ce lieu est préservé, pas d'agriculture intensive, pas de pesticides, ce lieu magique c'est Ouessant. Essayons un peu de réfléchir sur pourquoi les abeilles, les insectes pollinisateurs, les oiseaux disparaissent... Pour qu'une espèce vive, elle doit pouvoir s'alimenter sainement, boire une eau de qualité, trouver un partenaire pour la reproduction et un lieu pour se reproduire. L'alimentation peut dans biens des cas être rare, la faute à qui ? Le manque de biodiversité, de ressources alimentaires, l'abeille domestique n'en est pas responsable. L'eau, tout le monde le sait, est indispensable. Précision indispensable : une eau de qualité, et c'est là que le bât blesse. En effet, l'eau qui nous entoure est de plus en plus polluée, toxique. L'homme dans les pays modernes a accès à l'eau potable, ce n'est malheureusement pas toujours le cas dans certains pays, et on peut voir les drames humains que cela engendre. Il ne faut pas être grand devin pour dire que la qualité de l'eau est sûrement une cause importante du déclin de nombreuses espèces. Une colonie d'abeilles domestiques, de par sa composition, son organisation, est souvent en mesure de mieux résister à un empoisonnement, contrairement aux autres insectes pollinisateurs. Les insectes pollinisateurs sauvages vivent souvent seuls ou en petites colonies, c'est le cas des bourdons. En cas d'intoxication dans une colonie d'abeilles domestiques, un grand nombre peut se trouver en grande faiblesse, voire mourir, pour autant la colonie peut bien souvent ne pas disparaître, cela vient du fait qu'il y a des réserves alimentaires, des milliers d'abeilles effectuant des tâches diverses suivant leur âge. Dans le cas où un grand nombre de butineuses venait à disparaître, des abeilles dont ce n'était pas le rôle peuvent devenir butineuses. Pour les insectes pollinisateurs sauvages, qui pour la plupart vivent seuls, même si bien souvent ils sont en colonie dans le sol les uns à côté des autres, l'insecte qui malheureu-

waouh !

partout ≠ concentré

quantité ≠ diversité

sement s'intoxique, soit en s'alimentant, soit en buvant une eau de mauvaise qualité, ne peut compter que sur lui-même. S'il n'a pas la force nécessaire pour se déplacer, c'est fini pour lui, une seule fois suffit et ce n'est pas la faute des abeilles domestiques. Avant d'accuser les abeilles domestiques, il faudrait déjà faire un inventaire sur la qualité de ce que consomment les insectes pollinisateurs. Une étude en Italie avait montré qu'un larvicide utilisé en traitement sur des pommiers faisait mourir 80 % des vers à soie dans un élevage distant de 20 km. Toujours en Italie, il a même été démontré que l'abeille domestique pouvait être bénéfique pour la biodiversité et surtout favoriser le développement des insectes pollinisateurs sauvages. Cette étude a été menée dans des massifs montagneux où la végétation avait disparu suite à des incendies. Après les incendies, la végétation qui repousse est très clairsemée et ne permet pas aux insectes pollinisateurs sauvages de vivre, donc de polliniser les végétaux et contribuer ainsi à la reproduction du végétal. Le fait d'amener sur un tel lieu des ruches produit un effet bénéfique. Les abeilles, en pollinisant la végétation sur un grand rayon, accélèrent le retour du couvert végétal et permettent le retour des pollinisateurs sauvages dès lors que la végétation a retrouvé sa place. L'abeille domestique est une sentinelle, avant de la pointer du doigt comme responsable éventuelle du déclin des autres pollinisateurs, n'oublions pas certains paramètres à forts risques. Avant de parler d'excès de ruches sur un secteur, il serait bon de regarder l'histoire, le nombre de ruches par le passé, la production de miel par ruche avant et maintenant pour se faire une idée sur la ressource. Vaut-il ou non nourrir ?

Etiquetage du miel

L'étiquetage du miel dérange, la traçabilité pourtant demandée par le consommateur, surtout pour les produits alimentaires, peine à se mettre en place. Après le rejet fait au niveau national par le Conseil constitutionnel, c'est au tour de la Commission européenne de rejeter par un avis circonstancié la demande française du projet de décret rendant obligatoire la mention des pays d'origine par ordre pondéral décroissant et en affichant en gras les pays représentant plus de 20 % du pot. Cette situation est dramatique pour l'apiculture professionnelle qui vend en gros, le cours du miel s'est effondré malgré une production très faible cette année. Tous les pays d'Europe sont touchés par cette crise sans précédent, déjà de nombreux apiculteurs cessent leur activité. Il faut savoir que la traçabilité du miel est déjà faite depuis de nombreuses années, les conditionneurs s'y sont mis, mais se gardent bien de l'afficher. Lorsqu'un conditionneur reçoit une commande de miel, il lui est demandé de répondre à plusieurs paramètres physico-chimiques. Ce n'est pas l'homme qui fait ce savant mélange, les informations sont entrées dans un ordinateur qui programme les quantités de miels de différentes origines à mélanger. Le conditionneur, pour se protéger en cas de problème, met en place un gencode : la traçabilité existe bien, mais elle demeure cachée. Alors où est le problème ? Là aussi ces mêmes conditionneurs savent bien qu'une majorité de consommateurs préfèrent de plus en plus acheter local, l'étiquette sur le pot peut sentir bon la France, le produit du terroir, alors qu'en réalité il n'en contient qu'une partie. Le commerce du miel est devenu une affaire juteuse, c'est le troisième produit, derrière l'huile d'olive, le plus trafiqué au monde. Il devient urgent de faire le ménage, l'étiquetage, la traçabilité des miels doivent se mettre en place rapidement sinon de nombreux apiculteurs cesseront leur activité avec toutes les conséquences que cela aura sur la biodiversité, sur l'agriculture.

L'automne est là

Novembre, en général, est un mois plus calme pour l'apiculteur, les récoltes sont faites, bonnes ou mauvaises, c'est fait. L'heure est à préparer les commandes, penser très sérieusement aux marchés de Noël. Réfléchir comment mener la prochaine saison, un apiculteur ne dort pas vraiment, il est un peu comme ses abeilles qui, la mauvaise saison venue, maintiennent la ruche en état et préparent les beaux jours.

→ oui, des abeilles sont solitaires